

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version 1.0 Date de révision: 02/25/2021 Numéro de la FDS: 000000260705 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 02/25/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterTop TC 504 cust color PART A Bold
Code du produit : 000000000051651244 000000000051651244
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor
Mississauga ON L5N 8C3
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : revêtement de surface fonctionnel
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Liquides inflammables : Catégorie 4
Irritation cutanée : Catégorie 2
Irritation oculaire : Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Poumons)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 2 (Reins, Système immunitaire)
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2
Danger à long terme (chro-

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/25/2021	000000260705	Date de la première version publiée: 02/25/2021

nique) pour le milieu aquatique

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/25/2021	000000260705	Date de la première version publiée: 02/25/2021

un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Préparation à base de :
polymères
composés non organiques

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6	>= 20 - < 30
calcaire	1317-65-3	>= 20 - < 30
Quartz (SiO2)	14808-60-7	>= 20 - < 30
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	>= 1 - < 5
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	>= 1 - < 5
oxyde de fer(III)	1309-37-1	>= 1 - < 5
Oxirane, 2,2'-[(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis-, homopolymer	25085-99-8	>= 0.1 - < 1
oxirane, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]; oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14	68609-97-2	>= 0.1 - < 1
2-Propenoic acid, ethyl ester, polymer with 2-ethylhexyl 2-propenoate	26376-86-3	>= 0.1 - < 1
dioxyde de titane	13463-67-7	>= 0.1 - < 1
Noir de carbone	1333-86-4	>= 0.1 - < 1
diacrylate de 1,6-hexanediol	13048-33-4	>= 0.1 - < 1

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/25/2021	000000260705	Date de la première version publiée: 02/25/2021

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
En aucun cas n'utiliser de solvant.
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
Ne PAS faire vomir.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer le cancer par inhalation.
Susceptible de nuire au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes par inhalation.
L'inhalation prolongée ou répétée de la silice cristalline (quartz) respirable peut provoquer une silicose.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité.
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives
oxydes d'azote
fumées
noir de carbone

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/25/2021	000000260705	Date de la première version publiée: 02/25/2021

oxydes de carbone

- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation.
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur, quitter immédiatement la pièce.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.
Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.).
Le produit déversé devrait être éliminé conformément à tous les règlements gouvernementaux pertinents.
-

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Éviter l'inhalation de brumes/vapeurs.
Éviter le contact avec la peau.
Éviter le contact avec les yeux.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
-

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version 1.0 Date de révision: 02/25/2021 Numéro de la FDS: 000000260705 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 02/25/2021

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
calcaire	1317-65-3	valeur REL (Respirable)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL (Total)	10 mg/m3	NIOSH
		PEL (Fraction respirable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		PEL (Poussière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Fraction respirable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Poussière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
		VME (Fraction respirable)	0.025 mg/m3	ACGIHTLV
		VME	0.05 mg/m3 (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-1050
		OSHA Action level	0.025 mg/m3 (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-1050
		valeur REL (Poussière alvéolaire)	0.05 mg/m3	NIOSH
		TWA (Matières particulaires respirables)	0.025 mg/m3	CA AB OEL
		LMPT (Fraction respi-	0.1 mg/m3	CA ON OEL

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version 1.0 Date de révision: 02/25/2021 Numéro de la FDS: 000000260705 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 02/25/2021

		nable)		
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Respirable)	0.025 mg/m ³ (Silice)	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m ³ (Silice)	ACGIH
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	VME	50 ppm	ACGIHTLV
		VLE	100 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	100 ppm 360 mg/m ³	NIOSH
		VLE	150 ppm 540 mg/m ³	NIOSH
		VME	100 ppm 360 mg/m ³	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VLE	150 ppm 540 mg/m ³	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		STEL	150 ppm 553 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	100 ppm 369 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	100 ppm	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 369 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	150 ppm 553 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH
		STEL	100 ppm	ACGIH
solvant naphta aromatique leger (pétrole)	64742-95-6	TWA	200 mg/m ³ (la vapeur d'hydrocarbure totale)	CA AB OEL
		TWA	200 mg/m ³ (la vapeur d'hydrocarbure totale)	ACGIH
oxyde de fer(III)	1309-37-1	VME (Fraction respirable)	5 mg/m ³	ACGIHTLV
		valeur REL (poussière et fumée)	5 mg/m ³ (fer (Fe))	NIOSH
		PEL (fumées)	10 mg/m ³	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (fumées)	10 mg/m ³	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA (Respirable)	5 mg/m ³	CA AB OEL

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version 1.0 Date de révision: 02/25/2021 Numéro de la FDS: 000000260705 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 02/25/2021

		TWA (Fu- mées)	5 mg/m3 (Fer)	CA BC OEL
		TWA (Pous- sière)	5 mg/m3 (Fer)	CA BC OEL
		STEL (Fu- mées)	10 mg/m3 (Fer)	CA BC OEL
		VEMP (fu- mées et poussières)	5 mg/m3 (Fer)	CA QC OEL
		TWA (Frac- tion respi- rable)	5 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
 Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
 Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.
 Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.
 Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.
 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.
 Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version 1.0 Date de révision: 02/25/2021 Numéro de la FDS: 000000260705 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 02/25/2021

Aspect	:	liquide
Couleur	:	pigmenté
Odeur	:	aromatique, légère
pH	:	neutre à légèrement alcalin
Point de fusion	:	Donnée non disponible
Point de congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition	:	163 °C
Point d'éclair	:	74 °C
		Méthode: Méthode standard de détermination du point d'éclair de liquides en coupelle fermée (Setaflash)
Taux d'évaporation	:	Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (liquides)	:	Liquide combustible.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Pas de données disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Pas de données disponibles.
Pression de vapeur	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité de vapeur relative	:	Plus lourd que l'air.
Densité relative	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité	:	1.57 gcm3 (20 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Pas de données applicables disponibles.
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/25/2021	000000260705	Date de la première version publiée: 02/25/2021

Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	Pas de données applicables disponibles.
Viscosité, cinématique	:	Pas de données applicables disponibles.
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant
Point de sublimation	:	Pas de données applicables disponibles.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles	:	Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux	:	Il y a rejet de traces de substances/groupes de substances sous forme de produits de décomposition de la substance sèche. oxydes de carbone oxydes d'azote Hydrocarbures

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version 1.0 Date de révision: 02/25/2021 Numéro de la FDS: 000000260705 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 02/25/2021

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version 1.0 Date de révision: 02/25/2021 Numéro de la FDS: 000000260705 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 02/25/2021

Potentiel de bioaccumulation**Composants:****solvant naphta aromatique leger (pétrole):**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.17
Méthode: autre (calculé(e))
BPL: non

diacrylate de 1,6-hexanediol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2.81 (25 °C)
Méthode: autre (mesuré(e))

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Numéro ONU : UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHÉNOL-A-ÉPICHLOORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES M <=700)

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/25/2021	000000260705	Date de la première version publiée: 02/25/2021

Classe : 9
 Risque subsidiaire : EHS
 Groupe d'emballage : III
 Etiquettes : 9 (EHS)

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082
 Nom d'expédition des Nations unies : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BISPHÉNOL-A-ÉPICHORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES M <=700)

Classe : 9
 Risque subsidiaire : EHS
 Groupe d'emballage : III
 Etiquettes : Miscellaneous, Environmentally hazardous
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

Code IMDG

Numéro ONU : UN 3082
 Nom d'expédition des Nations unies : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BISPHÉNOL-A-ÉPICHORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES M <=700)

Classe : 9
 Risque subsidiaire : EHS
 Groupe d'emballage : III
 Etiquettes : 9 (EHS)
 EmS Code : F-A, S-F
 Polluant marin : oui

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/25/2021	000000260705	Date de la première version publiée: 02/25/2021

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)

29 CFR 1910.1001-1050 : OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050) (US)

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissible (US)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable

29 CFR 1910.1001-1050 / OSHA Action level : Niveau d'action OSHA:

29 CFR 1910.1001-1050 / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

ACGIHTLV / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

NIOSH / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/25/2021	000000260705	Date de la première version publiée: 02/25/2021

associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/25/2021

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES

MasterTop TC 504 cust color PART A Bold

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/25/2021	000000260705	Date de la première version publiée: 02/25/2021

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR